

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23150575

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

15 NOV. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0883 615 659**

Nom

(en entier) : **Fragawilline**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue du Godiassau, 47 à 6280 Gerpinnes (Joncret)**

Objet de l'acte : Extrait du PV du 27 octobre 2023 - Fixation de la rémunération du mandat d'un administrateur - renouvellement du mandat d'un administrateur

1. FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale précise que le mandat de Madame Hubert Maryline est gratuit avec effet au 1er août 2023.

Cette décision est prise à l'unanimité.

2. RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale acte le renouvellement du mandat de Monsieur Pascal Bolle, domicilié Rue de Godiassau, 51 à 6280 GERPINNES, pour une durée de 6 ans, avec effet rétroactif au 28 mars 2023.

Son mandat prendra fin le 28 mars 2029.

Maryline Hubert
Administrateur délégué

Annexes : Copie du PV AGE du 27/10/2023 - Fixation de la rémunération du mandat d'un administrateur - renouvellement du mandat d'un administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).